Image not found or type unknown

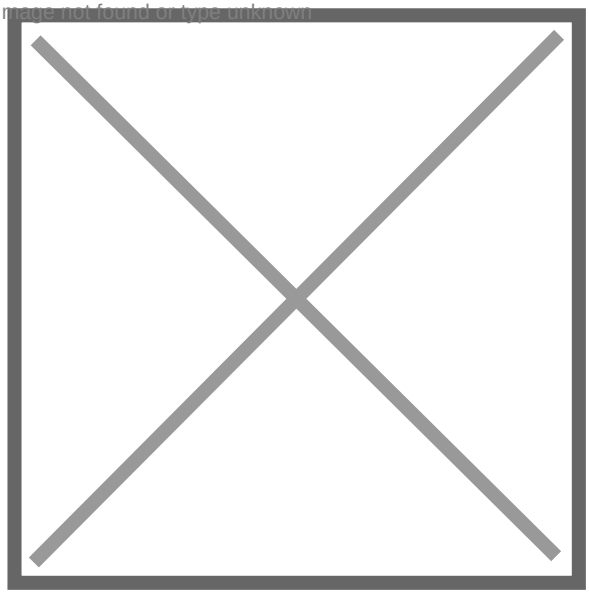

Problèmers suite à l'achat d'un véhicule à un professionnel

Par **mercier arnaud**, le **24/10/2010** à **17:55**

j'ai acheté une voiture le ùmars 2010 de 89090km pour 499O€ j'ai eu un problème de boite de vitesse en mai qui a été pris en charge par le vendeur ,en juillet l'embrayage a laché suite à une usure du disque et du mécanisme après 3252km d'utilisation, usure antérieure à l'achat qui m'a coûté 910€ le garagiste ayant éffectué la réparation m'a signalé que la fuite occasionnelle que j'avais signalée était dûe au joint de culasse donc j'ai laissé le véhicule au vendeur qui me l'a restitué le 19/10 une bielle a éclaté le bloc moteur 80km/H sur la route du retour. après 7 mois de galères dont 4 mois d'immobilisation pour réparations, je me retrouve avec une épave ai-je un recours?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés